

Le Burundi, marginal en terme commercial dans l'Afrique de l'Est

@rib News, 29/11/2010 â€“ Source Xinhua La situation du Burundi en terme commercial est "dramatiquement marginale quel que soit l'angle d'observation", indique une Étude menée par l'Économiste et ancien vice-président Mathias Sinamenye (juin 1998 - novembre 2001) et présentée vendredi aux membres du gouvernement et aux parlementaires. Le PIB du Burundi, dont la population représente 6,6% de celle de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est (East african community, EAC), n'est que de 1,8% de celui l'EAC.

Sa croissance a été la plus lente ces dernières années par rapport aux autres Économies de la Communauté et la base des productions industrielles est trop étroite et non diversifiée. En effet, le Burundi n'a que deux cultures essentielles d'exportation, à savoir le café et le thé qui représentent plus de 70% des exportations, les autres exportations étant relativement marginales. Quelques découvertes rassurantes intéressantes de certaines mines qui sont encore en voie d'exploration comme le cas des mines du Nickel de Musongati à l'est du pays pourraient accroître le potentiel industriel du Burundi à exporter. Pour ce qui sont des importations, l'étude montre que jusqu'à 30% des importations du Burundi proviennent de l'EAC pendant qu'il y exporte entre 5% et 10%. En termes monétaires, les échanges commerciaux du Burundi s'élevaient à 95 millions de dollars américains, dont seulement 5,3 millions de dollars d'exportations dans l'EAC. Mathias Sinamenye conclut dans son étude que l'appartenance du Burundi à l'EAC risque d'être favorable même s'il va subir dans un premier temps une déviation importante du commerce, un coup excédentaire sur ses importations communautaires et une certaine perte de ses recettes douanières. Il propose aux autorités burundaises d'examiner attentivement comment tirer profit de l'appartenance à cette communauté. Il s'agira pour le Burundi de clarifier sa vision stratégique, relever le niveau des ressources humaines et financières affectées au processus d'intégration et celui de la coordination et enfin, améliorer les infrastructures (y compris l'énergie) et la bonne gouvernance pour rendre le climat des investissements plus incitatif.